

Compte Rendu de réunion du Conseil des Sages

du 20 novembre 2018 à 15 heures 30

Membres présents : Christian Baudet, Jean-Michel Bertrand, Simone Boramier, Sophie Clavel, André Claverie, Marie-Laure Ducolombier, Michelle Falck, Elizabeth Fauvet, Martine Labondance, Jean-Pierre Maumy, Max Richer, Jean Tixier, Marie Thérèse Urbain, Michelle Villedieu (Présidente).

Membres absents excusés : Françoise Clédat, Marie Thérèse Chapelier, Guy Dony, Jean-Claude Olivé.

Membre absent : Marie-Josèphe Mingotaud

Ordre du jour :

- 1) les commerces à Fursac ;
- 2) les services aux personnes âgées ;
- 3) l'environnement, (0 pesticide, les alternatives, économie d'énergie) ;
- 4) question diverses.

Point 1 : les commerces à Fursac :

Depuis la fermeture de la Boucherie charcuterie Chéron fin Octobre, aucun repreneur ne s'est manifesté. Ce magasin de proximité fait grandement défaut aux habitants de la commune qui sont obligés de se déplacer vers d'autres communes. C'est également dommageable pour les autres commerçants.

Devant cette situation, le conseil municipal envisage d'acquérir le bâtiment situé à côté de l'église Saint Etienne (anciennement Etablissement Villedieu) pour y installer, clés en main, un boucher charcutier qui serait intéressé par ce projet.

Des travaux de mise aux normes (chambres froides.....) seraient bien évidemment nécessaires.

Une autre hypothèse est envisagée, démarcher un boucher charcutier d'une commune avoisinante pour créer une annexe de son commerce à Fursac.

D'autres actions pourraient être menées, notamment auprès de TF1 pour un passage dans l'émission de Jean Pierre Pernaut "au cœur des régions", Marie-Laure Ducolombier propose de poster un message sur la page Facebook de "les amis de la Creuse". Ce groupe comprend plus de 20000 membres.

Par ailleurs, Michelle Villedieu fait savoir qu'une personne du GAEC de COMBEAU à Saint Sulpice Laurière viendra les vendredis matins vendre de la viande limousine, soit en cassette, soit au détail.

Point 2 : les services aux personnes âgées :

Michelle Villedieu fait le point sur la livraison des repas à domicile qui étaient précédemment assurée par l'entreprise Chéron.

De nombreuses personnes qui utilisaient ce service se font porter les repas par l'Association de livraison de repas à domicile (ALRD). La qualité des repas semble satisfaire nombre de personnes.

Ci dessous l'information délivrée par le site de la commune de Le Grand Bourg.

plateau à 8.15€ comprend : potage ou salade - 1 entrée (3 choix) - 1 viande ou 1 poisson (4 choix) - 2 légumes (4 choix) - fromages (2 choix) - dessert (3 choix) - 1/2 pain Ces repas sont conditionnés dans des barquettes. Il suffit de les réchauffer soit au micro-onde soit en les transvasant dans un récipient adapté aux cuisinières. Dans certains cas, des aides financières sont accordées (APA - aide sociale). Livraison des repas 7 jours sur 7, en liaison froide".

Coordonnées : Contactez-nous 05 55 80 38 20

Bureau / Membres :

Président (e) : DEDET Jacqueline

Contact au sein de l'association : Flavie PERGAUD

Point 3 : L'environnement :

Une étude d'EVOLIS est en cours sur l'aménagement de la Grande Rue à Fursac. Plusieurs pistes sont évoquées :

Stationnement en alternance, création d'un rond point au carrefour de la route de Saint Priest, ralentisseurs sur la route de la Southeraine.

Jean Claude Olivé propose que soit étudié l'aménagement du parking derrière la poste avec une signalétique, ceci éviterait les nombreux (trop) stationnements dans la grande rue, notamment aux heures d'entrées et de sorties d'école.

Michelle Villedieu évoque la création d'un parking pour le stationnement de personnes handicapées, il pourrait se situer entre le bâtiment de la Mairie et celui de la Fleuriste.

On pourrait également envisager de créer une deuxième place à côté de la place existante.

zéro pesticide :

Une réunion sur le 0 pesticide dans l'espace public s'est tenue le 13/11/2018 à Fursac avec l'intervention d'une personne du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement des pays creusois.

Les pesticides ne sont plus utilisés par les agents des Services Publics sauf pour les cimetières et les terrains de sport.

A compter du 1/1/2019, les produits phytos sanitaires de synthèse ne seront plus en vente et les "jardiniers amateurs" ne devront plus utiliser ces produits même s'ils en détiennent.

Economie d'énergie :

Michelle Villedieu informe les participants que les lampadaires communaux vont être équipés de lampes LED. Ce changement devrait entraîner une baisse de la consommation.

L'étude sur l'aménagement des bâtiments communaux est toujours en cours.

La salle des fêtes sera rénovée, des discussions sont en cours concernant l'aménagement en particulier la cuisine et le bar ainsi que le mur de séparation. Quant au parquet il ne sera pas changé mais réparé .

André Claverie signale que l'éclairage ne fonctionne pas sur la route de l'église de Saint Pierre.

Point 5 : Questions diverses:

Michelle Villedieu demande l'avis des Conseillers sur le fleurissement du bourg, les avis sont unanimes, le bourg est très joliment fleuri.

Informations :

Une demande du club de patois d'inscrire fursac en patois (Feurçac) sur les panneaux d'entrées de bourg a été faite au Conseil Municipal.

Le fabricant de cycles Pro-fusion va s'installer à Fursac. Ci-dessous l'article de la Montagne du vendredi 12 octobre 2018.

ÉCONOMIE ■ Pro-Fusion divise son activité : la fabrication à Fursac et la commercialisation à Limoges

Un rayon Cycle et un rayon Industrie

Installée à Saint-Maurice-la-Souterraine depuis près de cinq ans, l'entreprise Pro-Fusion se développe. En juin, elle a ouvert un magasin à Limoges ; en décembre, elle va déménager son atelier de fabrication à Fursac.

Créée par Rémi Josse, technicien supérieur en matériaux composites et passionné de vélo, l'entreprise Pro-Fusion est spécialisée dans la conception, la fabrication, la réparation et la vente de vélo en carbone, mais aussi dans le vélo à assistance électrique (VTT ou urbain) de haute qualité, ultra-léger, performant, personnalisable et connecté. Aujourd'hui, l'entreprise accueille Antoine Cheron, devenu associé. Lui aussi passionné de vélo, il s'occupe de la partie commerciale de l'entreprise. Installés dans un local non adapté et peu visible du grand public, les dirigeants de l'entreprise ont décidé de partir à la recherche de structures appropriées à leurs activités et projets.

Adapter le vélo à la morphologie

La mise en place de ce nouveau concept se déroule en deux étapes : la première phase est l'ouverture depuis fin juin du magasin Pro-Fusion Cycles, situé en zone nord à Limoges, et qui connaît un véritable succès. C'est Antoine Cheron qui s'occupe de ce magasin. En s'ap-



SUR-MESURE. Le magasin Pro-Fusion Cycles de Limoges est actuellement en cours d'équipement d'un système permettant de proposer des solutions de positionnement avancées pour optimiser le confort du cycliste sur le vélo.

puvant et en collaboration avec la marque Spécialized, le showroom permet de promouvoir aussi les vélos développés par la nouvelle entité Pro-Fusion Industrie, et d'amener une clientèle nouvelle à la recherche de l'excellence, mais aussi intéressée par la réparation de cadre carbone, une spécialité de l'entreprise.

Dans l'objectif de la haute qualité et de la performance, le

magasin Pro-Fusion Cycles de Limoges est actuellement en cours d'équipement du système « Retul Fit » de chez Specialized, qui permet de proposer des solutions de positionnement avancées pour optimiser le confort du cycliste sur le vélo. Les outils technologiques du système, accompagnés de l'analyse d'un expert offrent une analyse précise pour adapter le vélo à la morphologie. C'est un véritable

service sur mesure. Ce système ludique, composé de capteurs et d'un programme informatique, permet de se voir en train de pédaler au cours des réglages, et permet ainsi de percevoir les changements en temps réel sur un écran, ce qui en final permet de proposer un vélo unique adapté à chaque utilisateur.

Compte tenu du volume de commandes, et des demandes

de réparations, il était impératif de trouver une solution pérenne pour la partie production et réparation.

Travailler en synergie avec Furmeca

C'est la deuxième étape qui se nomme Pro-Fusion Industrie. À partir du mois de décembre, Pro-Fusion va donc quitter Saint-Maurice-la-Souterraine pour rejoindre Fursac, où les jeunes entrepreneurs aidés du troisième associé, Bernard Alard, viennent de trouver un local industriel vacant qui répond à leurs attentes. Si leur choix s'est porté sur ce local, c'est beaucoup pour des raisons de délais, car il est disponible et va ainsi leur permettre une mise en production rapide afin de répondre aux demandes.

La décision a été prise aussi de par la proximité de l'entreprise Furmeca dirigée par Franck Parbaud, et ainsi de pouvoir développer ensemble une synergie dans le domaine industriel. D'autres propositions, en l'occurrence de l'intercommunalité avaient été faites pour la construction d'un bâtiment, mais elles n'ont pas pu être retenues, car elles comportaient trop d'incertitudes explique Bernard Alard.

L'entrée dans ce nouveau local va ainsi permettre rapidement à Pro-Fusion Industrie d'investir sur de nouveaux moyens de production, en l'occurrence une imprimante 3D nécessaire à la réalisation de prototype de cadres carbone, une cabine de peinture performante, une presse hydraulique et un four. ■

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h15